

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 25 juin 2018**  
**Nombre des Membres en exercice : 78**

**OBJET : 2018-04-42 – ENVIRONNEMENT (8.8) – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS**

**DATE DE CONVOCATION : 18 JUIN 2018**

**DATE DE L’AFFICHAGE : 2 JUILLET 2018 de l’extrait de Délibération**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Étaient présents :</u></b>	Yvan TARDY, Jean-Louis CLAUDON, André FONTANA, Gérald LIOUVILLE, Jean-Luc LELIEVRE, Elisabeth POIRSON ayant la suppléance de Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING, , Fabrice CHARTREUX, Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE ayant la procuration de Yolande AGRIMONTI, Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, Alain BLUEM ayant la suppléance d’André MAGNIER, Michèle PILOT (à compter de la 2018.04.19bis), Philippe MONALDESCHI (ayant la procuration de Michèle PILOT jusqu’à la 2018.04.19), Isabelle GASPAS, Bruno BECK, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD, Gérard BOULANGER, Corinne LALANCE, Christine THERMINOT, Damien BRASSEUR (départ à la 2018.04.38), Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Thomas MIGOT, Chantal PIERSON ayant la procuration de Jean-François SEGALT, Bernard DEPAILLAT, Philippe HENNEBERT, Patrick MOUROLIN ayant la suppléance de Jean-François MATTE, Kristell JUVEN, Patrick FLABAT, Gérald ERZEN, Xavier RICHARD, Alde HARMAND (à compter de la 2018.04.07), Jorge BOCANEGRA ayant la procuration de Lydie LEPIOUFF, Olivier HEYOB ayant la procuration de Christine ASSFELD LAMAZE, Fabrice DE SANTIS, Marie VIOT ayant la procuration de Catherine BRETENOUX, Alain BOURGEOIS ayant la procuration de Gérard HOWALD, Catherine GAY, Mustapha ADRAYNI ayant la procuration de Lucette LALEVEE, Claudine CAMUS, Guy SCHILLING, Fatima EZAROIL ayant la procuration de Malika GHAZZALE, Etienne MANGEOT ayant la procuration de Jean-Robert GORCE, Thierry BAUER, Marie-Jeanne CHRETIEN ayant la procuration de Patrick THIERY, Alain COCUSSE, Denis PICARD, Christelle AMMARI, Dominique PERRIN (à compter de la 2018.04.08), Jean Pierre COUTEAU.
<b><u>Étaient excusés :</u></b>	Thierry COLLET, Claude MANET, Jean-François SEGALT, Yolande AGRIMONTI, Jean-Robert GORCE, André MAGNIER, Michel NOISETTE, Patrick THIERY, François MANSION, Jean-François MATTE, Lydie LEPIOUFF, Christine ASSFELD LAMAZE, Catherine BRETENOUX, Lucette LALEVEE, Gérard HOWALD, Malika GHAZZALE.
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	Du début à la 2018-04-19 : 11 procurations. De la 2018-04-19b à la fin : 10 procurations.
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	3 suppléances.
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	Mustapha ADRAYNI
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	Du début à la 2018-04-06 : 53 présents. A la 2018-04-07 : 54 présents. De la 2018-04-08 à la 2018-04-19 : 55 présents. De la 2018-04-19bis à la 2018-04-37 : 56 présents. De la 2018-04-38 à la fin : 55 présents.
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	Du début à la 2018-04-06 : 64 votants. Pour la 2018-04-07 : 65 votants. De la 2018-04-08 à la 2018-04-37 : 66 votants. De la 2018-04-38 à la fin : 65 votants.

L'article L2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, introduit par la loi n° 95-101 du 02 février 1995 (Loi Barnier), relative au renforcement de la protection de l'environnement, dispose qu'en matière de services publics, et notamment pour les services de collecte et d'élimination des ordures ménagères et assimilées, le Président d'un E.P.C.I. est tenu de présenter à son Conseil un rapport annuel sur le prix et la qualité du service.

Le Décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 a précisé le cadre d'établissement du rapport annuel du service public de collecte, évacuation et traitement des ordures ménagères et assimilés.

Vu l'avis favorable de la commission Environnement du 07 juin 2018,

**Le Conseil Communautaire prend acte de la présentation du rapport afférent à l'exercice 2017 pour le service public d'élimination des déchets.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX